

LA MARÉE MONTANTE

DE KAMOURASKA

Journal communautaire de Kamouraska VOL. 15 N° 1 FÉVRIER 2014

" Pour ne pas se perdre dans
la **brume** il faudra
bientôt réfléchir à **l'avenir**
de notre **église...**"

Page 5

Photo: Réjeanne Pelletier

CENTRE DE RÉNOVATION
CAMILLE DUMAIS



1005, Lévesque, Saint-Pascal 492-2347
www.camilledumais.com

- ▶ Portes et fenêtres
- ▶ Matériaux de construction
- ▶ Service de décoration
- ▶ Poêles et foyers
- ▶ Outillage à bois

 **imprimerie**
Pré-Texte

Louise Caron et Claude Leclerc
propriétaires

imprimerie.pretexte@videotron.ca

197, Route 230 Ouest
Saint-Pascal (QC) G0L 3Y0
Tél. : 418 492-1170
Télec. : 418 308-0588

ACTUALITÉS



Une personnalité de Kamouraska

C'est sur l'air « Partons la mer est belle » que les Kamouraskois ont rendu un dernier hommage à leur Capitaine Léopold Anctil.

Marin qui a laissé son empreinte dans notre municipalité, depuis le temps du cabotage sur le fleuve St-Laurent. À bord du Monica L ou de Isabelle II, cet homme sympathique a affronté vents, courants et caprices du temps en faisant le transport de la « pitoune », jusqu'à la fin des années 70.

Nombreux sont ceux de notre paroisse qui ont travaillé ou qui ont fait de merveilleuses sorties en mer sur l'une de ses goélettes.

Il a transmis en héritage ses connaissances de la mer et ce goût de la navigation à plusieurs de sa famille.

Les gens d'ici se rappelleront!
Réjeanne Pelletier

Bonification de l'aide pour l'intégration des enfants ayant des incapacités dans les services de garde

Chronique de l'APHK

L'Office des personnes handicapées du Québec se réjouit de l'annonce faite en octobre dernier par la première ministre du Québec, madame Pauline Marois, concernant un investissement gouvernemental additionnel de 6 M\$ d'ici 2017 afin de favoriser le soutien à l'intégration dans les services de garde des enfants handicapés.

Cette annonce a été faite dans le cadre de la présentation du document d'orien-

tations et d'initiatives intitulé « La solidarité : une richesse pour le Québec ». Madame Marois a alors annoncé un investissement additionnel total de 320 M\$ d'ici 2017 afin de mettre en place des mesures ambitieuses en matière de solidarité. Celles-ci permettront notamment l'amélioration du soutien à l'intégration des enfants handicapés dans les services de garde.

La bonification annoncée fera en sorte que le nombre d'enfants handicapés

accompagnés sera doublé et permettra d'augmenter le nombre d'heures d'accompagnement offert à chaque enfant ainsi que de hausser le taux horaire de l'aide financière. Cette aide est évaluée, à l'heure actuelle, pour environ 250 enfants.

Pour renseignements :
Michael Watkins
agent d'information
Tél : 819 314-3549
www.ophq.gouv.qc.ca

Cynthia Pelletier reçoit le Prix Jeunes Citoyens 2013

Deux jeunes de l'École secondaire Chanoine-Beudet se distinguent au Prix Jeunes Citoyens 2013.

Histoire Canada a demandé à des élèves du Canada de participer à la création d'une vidéo sur un thème lié à l'histoire du nord-canadien. Sur 40 films reçus, quatre lauréats ont été sélectionnés.

Cynthia Pelletier de Kamouraska a gagné

le prix pour son film *Les légendes Inuits et les Inukshuks de l'Arctique* réalisé avec l'aide de Myriam St-Pierre de St-Joseph. Ces deux jeunes filles ont présenté leur film au Forum Histoire Canada le 18 novembre dernier, à Ottawa.

Le lendemain, elles ont eu la chance de rencontrer le gouverneur général, l'honorable David Johnston, en entretien privé à Rideau Hall, la résidence officielle du gou-

verneur général du Canada, avant d'assister à la remise des prix Histoire Canada.

Félicitations à Cynthia et Myriam pour leur excellent travail.

Pour visionner le film :
www.histoirecanada.ca/Kids/YoungCitizens/Recipiendaires

Valérie Dionne, Kamouraska



À gauche de la photo : Myriam St-Pierre, Cynthia Pelletier (de Kamouraska). Au centre de la photo : Mme et M. David Johnston, gouverneur général du Canada, entourés des autres lauréats.

Papeterie Au Coin de l'Écriture



• Papeterie de bureau • Équipement • Ameublement
• Articles scolaires • Service de livraison
555, rue Taché, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
Tél.: 418 492-1234 Téléc.: 418 492-6221
bsrpapeterie@famiprix.com
Sylvie Soucy, conseillère

PROMUTUEL DU LITTORAL

418 856-4429
418 492-2014
www.promutuel.ca

ASSURANCE

Automobile | habitation | entreprise | agricole

LA MARÉE MONTANTE
DE KAMOURASKA

Pour nous contacter : Développement Kamouraska (418) 308-0695
67, avenue Morel
Kamouraska, G0L 1M0

Prochaine date de tombée :
15 mars 2014

Ce journal communautaire est publié par Développement de Kamouraska inc. et est publié à 400 exemplaires et distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité de Kamouraska. Les personnes intéressées vivant à l'extérieur de Kamouraska peuvent s'abonner au coût de 20\$ par année, frais de poste et de manutention compris.

Politique du journal : Le journal se réserve le droit de modifier les articles pouvant porter préjudice à des personnes tout en prenant soin de conserver la teneur du message.

L'équipe du journal
Rédactrice : Magdeleine M. Bossé
Infographie : Miguel Forest
Révision linguistique : Huguette Carretier

ACTUALITÉS

Attention, au travail un accident est si vite arrivé!

Kamouraska, Rang des Côtes, le 28 novembre dernier, journée routinière pour bien des travailleurs.

Petit train quotidien, on effectue la besogne comme la semaine précédente et comme on le fera la semaine prochaine. C'est bien ce que devait penser Jean-François Paradis avant de frôler la mort.

Ce jour-là, alors que Jean-François nettoyait son épandeur à fumier, le destin lui réservait un bien triste coup du sort. En débarquant de sa machinerie, toute propre, bottes bien huilées et fier du travail accompli, il perdit pied et s'enfonça une tige métallique sur une longueur de douze pouces dans le corps. Le bout de métal perfora sa vessie en plus d'abimer son bassin.

N'eût été la présence d'un collègue de travail, Denis Hudon, qui appela rapidement les secours, ce fâcheux accident aurait pu coûter la vie à l'un de

nos concitoyens. Fort heureusement, Denis Hudon a agi avec bravoure et assurance en prodiguant les premiers soins. Grand merci M. Hudon!

Cependant, la mésaventure de Jean-François Paradis ne s'arrêta pas là. Longue période à l'hôpital de La Pocatière, chirurgie de quatre heures, quatre mois de convalescence, séances de physiothérapie, rétablissement lent et progressif, douleurs intenses... Nous ne pouvons passer sous silence l'excellent travail du Dr Stanley Vollant, chirurgien à l'hôpital de La Pocatière, sans qui les répercussions auraient été plus majeures. Aujourd'hui, Jean-François est sorti de l'hôpital et il recommence tranquillement à marcher.

Ce bien triste accident démontre l'importance d'être vigilant en tout temps sur nos lieux de travail. Chaque petit geste, bien que répétitif, peut nous surprendre et s'avérer dramatique. Soyez prudents lorsque vous travaillez, « un

accident, ça arrive vite ». Nous avons besoin de tous nos travailleurs.

Dans une petite communauté comme Kamouraska, lorsqu'un accident survient, tous les citoyens sont émotionnés. D'autres accidents de travail sont survenus ce même jour et nous souhaitons un prompt rétablissement aux concernés et un retour à la meilleure santé. Nos pensées également aux familles qui sont touchées par ces accidents.

La famille Paradis tient à remercier tous les amis et la famille pour leurs nombreuses visites à l'hôpital. Cette chaleur humaine apporte beaucoup de réconfort. De plus, il faut souligner le professionnalisme et l'altruisme des professionnels de la santé de l'hôpital de La Pocatière.

Benoit Randall
agent de développement

L'équipe de la Marée Montante.

Les Kamouraskois réfléchissent sur l'avenir des églises

Vendredi le 17 janvier 2014, plus de 200 personnes provenant des milieux culturels, municipaux et religieux ont réfléchi sur l'avenir des églises du Kamouraska. Même si elles sont toutes actives, il est clair que des changements de vocation s'imposeront au cours des prochaines années.

Cette journée se voulait un premier moment de réflexion et de dialogues entre les divers intervenants en vue d'en arriver à des propositions concrètes au cours des prochaines années. Des exemples d'églises qui ont subi des transformations, celles de La Durantaye et de Saint-Jean-de-Dieu, ont été présentées aux participants.

La rencontre a été initiée par la MRC et le CLD de Kamouraska. « Ce qu'on veut aujourd'hui, c'est développer un réflexe de communication entre les différents intervenants », résume le président du CLD, Robert Bérubé.

Le portrait de la situation des fabriques dans la MRC de Kamouraska nous apprend qu'au 31 décembre 2012, 10 fabriques sur 16 étaient en déficit. Entre 2010 et 2012, 13 fabriques ont connu une diminution des sommes recueillies par la capitation. Seulement 3 d'entre elles ont observé une augmentation en 2012 par rapport à 2010.

Selon le préfet, Yvon Soucy, la situation sera plus critique dans dix ans. Il ne faudra pas rater les occasions qui vont se présenter, croit-

il. Les fabriques doivent poursuivre leur réflexion, selon M. Soucy. Il faisait remarquer que pour sensiblement la même population, la ville de Rivière-du-Loup compte 3 églises comparativement à la MRC de Kamouraska qui en compte 15.

Une autre réalité à laquelle les paroisses doivent faire face est la baisse prévue du nombre de prêtres d'ici 2023. La moyenne d'âge est présentement de 72,2 ans. On prévoit qu'elle sera de 74,5 ans dans dix ans. La prochaine décennie devrait aussi voir le nombre de prêtres actifs passer de 26 à 11. En incluant les prêtres semi-actifs et les retraités, les effectifs passeront de 52 à 24, selon les prévisions.

S'ajoutent à ce portrait, la difficulté de recruter des bénévoles en pastorale et en administration, la baisse de la pratique du culte et la sous-utilisation des églises.

Travail de sensibilisation

Depuis 2009, un travail de sensibilisation est fait auprès des fabriques, poursuit Mgr Yvon Joseph Moreau, évêque du diocèse de Sainte-Anne. « On leur a proposé de faire le carnet de santé de leur église », dit-il, reconnaissant toutefois que « le pas de réalité est difficile à faire. Le sort des églises dépendra de la volonté de la communauté locale ».

Mgr Yvon Joseph Moreau reconnaît la valeur culturelle et patrimoniale des églises. Il est plus facile de transformer un presbytère. « La responsabilité d'assurer leur survie doit

devenir celle de toute la société civile, si elle les considère vraiment importantes et non la seule responsabilité de la communauté chrétienne », dit-il.

Il n'y a pas, selon Mgr Moreau, de solution toute faite. « Chaque communauté devra déterminer quels sont ses besoins et faire preuve de créativité pour chercher la meilleure solution », croit-il.

Denis Boucher du Conseil du patrimoine religieux du Québec mentionnait dans sa conférence que les acheteurs privés représentent plus de 40 % des projets de conversion d'églises au Québec.

Bref, selon les organisateurs du Forum sur l'avenir des églises de vendredi dernier, l'objectif de mobiliser les citoyens du Kamouraska et de connaître davantage les enjeux et les possibilités des fabriques, des municipalités et d'autres intervenants a été atteint. La réflexion est loin d'être terminée et une réflexion régionale devrait permettre d'amorcer un travail collectif, disent-ils.

Le contenu des conférences sera disponible sous peu sur le site de la MRC de Kamouraska à l'adresse : www.mrckamouraska.com

Cet article a paru dans Le Placoteux du 22 janvier.



IMAGINEZ :
plus de 14 000 collaborateurs répartis dans plus de 350 bureaux à travers le monde pour réaliser des projets encore...
PLUS GRANDS QUE NATURE.

BPR

À LA PUISSANCE | TETRA TECH

rMOTION + REV-XS

FACILEMENT AJUSTABLE, HAUTEMENT FLEXIBLE. PARCE QUE LE DOS, LES HANCHES ET LES GENOUX NE LE SONT PAS.

En dévalant les sentiers ou en faisant votre chemin dans la poudreuse, les motoneiges 2014 de Ski-Doo® vous procure la conduite la plus confortable. Il suffit de régler la suspension rMotion®, dotée du plus grand débattement de l'industrie et d'un rapport de mouvement entièrement progressif. Profitez de positions de conduite variées avec la très polyvalente plateforme REV-XS.™ Des technologies uniquement offertes sur les motoneiges Ski-Doo.

LE MODÈLE MX Z et RENEGADE TOUS LES DÉTAILS SUR SKI-DOO.COM

Nous sommes vos experts Ski-Doo pour tout ce qui concerne les motoneiges, accessoires, vêtements et l'entretien.

Jean MORNEAU Depuis 1950
www.jeanmorneau.com

St-Pascal
735, rue Tache
St-Pascal (Québec) G0L 3Y0
1 866 950-3433

Rivière-du-Loup
91, boulevard Cartier
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 4X4
1 866 950-3432

Fabrique de Kamouraska

Prévisions budgétaires pour l'année 2014

RECETTES		DÉPENSES	
Financement		Salaire sacristain	0.00\$
Quêtes régulières	15 300.00\$	Salaire organiste	1 450.00\$
Activité de financement	0.00\$	Salaire secrétaire	6 700.00\$
Capitation	18 000.00\$	Salaire guide touristique	2 540.00\$
Dons, part à Dieu	6 500.00\$	AE, FSS, RRQ, CSST employeur	1 190.00\$
Feuillet paroissial	1 800.00\$	Remb.salaires prêtres et bénéfices	9 620.00\$
Intérêts, revenus plac.	4 100.00\$	Remb. ménagère et bénéfices	2 890.00\$
Divers	500.00\$	Remb.dépl.équip. past.	880.00\$
Remboursements et subv.		Fournitures+entretien+déneigement	4 100.00\$
Remb.dépenses div.	400.00\$	Chauffage (huile)+ électricité église	16 000.00\$
Ristourne Mutuelle	480.00\$	Énergie presbytère	8 800.00\$
Remb. cimetièrre	240.00\$	Assurances	5 300.00\$
Remb. TPS, TVQ	2 600.00\$	Taxes foncières / services	4 500.00\$
Subv.Fév. guide tour.	2 130.00\$	Réparations majeures	10 000.00\$
Location d'immeubles	26 800.00\$		
Culte et célébrations		Hon.mariage et fun.	640.00\$
Messes annoncées	3 700.00\$	Fournitures liturgiques(vin,encens...)	900.00\$
Baptêmes et mariages	800.00\$	Luminaires	1 380.00\$
Funérailles	2 000.00\$	Autres dépenses culte	10.00\$
Luminaires	3 500.00\$	Formation pastorale	350.00\$
Ventes diverses	260.00\$	Engagement et fraternité	80.00\$
Commandites spécifiques	0.00\$	Quêtes commandées	500.00\$
		Téléphone	1 140.00\$
Formation à la vie chrétienne		Fournitures bureau	1 050.00\$
Activités et dons	490.00\$	Feuillets paroissiaux	320.00\$
Commandites spécifiques	300.00\$	Intérêts et frais de banque	720.00\$
Engagement et fraternité		Contribution services diocésains	2 430.00\$
Quêtes commandées	500.00\$	Activité de financement	0.00\$
		Divers : inclus déclaration annuelle	80.00\$
		TPS et TVQ	2 000.00\$
TOTAL recettes	90 400.00\$	TOTAL dépenses	85 570.00\$
		Excédent	(4 830.00\$)

Cimetière (Prévisions budgétaires 2014)

RECETTES		DÉPENSES	
Concession de lots	600.00\$	Rép.améliorations	0.00\$
Contr. entretien	610.00\$	Entr. rép.mineures+gazon	1 700.00\$
Inhumations	1 500.00\$	Inhumations	990.00\$
Intérêts et ristournes	2 600.00\$	Frais de banque	0.00\$
Dons	800.00\$	Remb.à la Fab.	240.00\$
Remb.TPS/TVQ	40.00\$	TPS et TVQ	40.00\$
Divers	0.00\$	Divers	0.00\$
TOTAL recettes	6 150.00\$	TOTAL dépenses	2 970.00\$
		Excédent	(3 180.00\$)

MÉMO : Les reçus pour l'impôt pour vos dons à la Fabrique (pour ceux qui l'avaient demandé lors de la capitation) sont à l'arrière de l'église. Vous pouvez aussi venir les chercher au presbytère aux heures de bureau. Merci.

La Garde Paroissiale accueille deux nouveaux membres

Depuis déjà 25 ans, la Garde Paroissiale de Kamouraska a succédé à l'Ambulance St-Jean, mouvement établi à Kamouraska au milieu des années 60. La Garde, dont la devise est « S'Unir pour servir », vient de s'enrichir de deux nouveaux bénévoles, Denis Dionne et Serge Voyer, afin de bien s'acquitter de sa mission. Merci aux membres dévoués depuis plusieurs années ainsi qu'à Denis et Serge pour leur engagement. **Francis Voyer, président.**

Les statistiques de notre Fabrique pour l'année 2013

Baptêmes	Date de naissance	Parents
Alexy Massé	7 novembre 2012	Andrée-Anne Cloutier et Sébastien Massé
Jasmine Michaud	3 janvier 2013	Mylène Bourque et Simon Michaud
Maïka Côté	14 novembre 2012	Céline Lavoie et Frédéric Côté
Émilie Massé	7 mars 2013	Chantale Marquis Gauthier et Yoann Massé
Ariane Landry	18 décembre 2012	Sylvie Pelletier et Mario Landry
Victor Duguay	30 mars 2012	Claudia Bernard et Raphaël Duguay
Nathan Dionne	16 avril 2013	Vanessa Dubé et Steve Dionne
Alicia Desjardins	22 août 2013	Patricia Michaud et David Desjardins
Laurie Lambert	4 septembre 2013	Sylvie Drapeau et Jacques Lambert
Zack Michaud	21 août 2013	Caroline Massé et Stéphane Michaud

Mariages	Date de mariage
Marie-Claude Gagnon et David Michaud	11 mai 2013
Louise Boisvert et Carl Langelier	24 août 2013

Funérailles	Date de décès	Âge
Raymond Dionne	10 avril 2013	73 ans 9 mois
Eveline Dumont	15 avril 2013	86 ans 10 mois
Laurette Ouellet	20 mars 2013	92 ans 10 mois
Francine Voyer	09 juillet 2013	44 ans 2 mois
Maurice Landry	26 septembre 2013	85 ans
Emilia Pelletier	17 octobre 2013	93 ans 9 mois

+ Sépultures de :	Date de décès	Âge
Alexandrine Lévesque	9 mai 2013	91 ans 8 mois
Georges-Henri Tremblay	19 novembre 2012	73 ans 4 mois
Jean-Léon Pelletier	12 janvier 2013	73 ans 11 mois
Wilfrid Michaud	27 août 2012	69 ans et 11 mois
Roméo Lavoie	26 mars 2012	86 ans 8 mois
Jean-Marc Gravel	22 septembre 2013	80 ans 7 mois
Gilles Anctil	9 décembre 2012	72 ans
Thérèse Raymond	24 novembre 2013	86 ans 8 mois

+ Décès de :	Date de décès	Âge
Euloge Laplante	9 mai 2013	83 ans 9 mois
Marie Matthey	2 décembre 2013	62 ans 7 mois
—		

Nicole Lacasse, secrétaire

CULTURE

Un nouveau programme éducatif pour le Centre d'art de Kamouraska



Sur la photo : Les artistes Soraida Caron, Josée Bourgoïn, Hubert Cotton, Fernande Forest et Amélie Pellerin, ainsi que la directrice générale du Centre d'art de Kamouraska, Ève Simard

Kamouraska, janvier 2014 – Dès le 21 janvier, près de 200 enfants et adolescents du Kamouraska et de Rivière-du-Loup profiteront du nouveau programme d'éducation artistique élaboré par le Centre d'art de Kamouraska.

Intitulé « Moi à l'œuvre – Expérience vivante en création », le programme comporte deux volets : le premier s'adressant à la petite enfance et aux enfants d'âge primaire, le second visant les élèves du secondaire.

Le premier volet, « Moi j'explore », est une série de quatre ateliers mensuels, se déroulant au sein des Centres de la petite enfance (CPE), des Maisons de la Famille et des écoles primaires. Les ateliers permettent aux enfants de découvrir différentes disciplines artistiques par le biais de rencontres avec des artistes professionnels. Chaque atelier débute par un court spectacle alliant la danse et

la musique, pour se poursuivre avec un atelier de création animé par un artiste visuel, au cours duquel les enfants créeront des œuvres qui feront l'objet d'une exposition en mai 2014 au Centre d'art. Sculpture sur bois, photographie et dessin sont à l'honneur pour la première année du programme.

Le second volet, « Moi j'expose » s'adresse exclusivement aux élèves de niveau secondaire. Il vise à impliquer les élèves dans un processus de production d'une exposition, afin d'en comprendre et d'en maîtriser toutes les étapes. Différentes formations seront offertes par des professionnels du milieu culturel. Les élèves auront ainsi le mandat de produire une exposition, à partir des œuvres créées au premier volet.

Les artistes

Des artistes professionnels de partout au Bas-Saint-Laurent se joignent à l'équipe

du Centre d'art pour mener à bien ce programme : Soraida Caron (chorégraphe), Hubert Cotton (auteur-compositeur-interprète), Josée Bourgoïn (sculptrice et tourneuse sur bois), Fernande Forest (artiste de la photographie) et Amélie Pellerin (artiste visuelle).

Les hôtes

Pour 2014, les rencontres avec les enfants et les adolescents se feront par le biais du Centre de la petite enfance La Farandole, du Centre de la petite enfance Pitatou, du Centre de la petite enfance Les Amis d'Alex, de la Maison de la Famille du Grand-Portage, de la Maison de la Famille du Kamouraska, de l'école primaire Saint-Louis de Kamouraska et de l'école secondaire Chanoine-Beudet.

Les partenaires

Ce projet est rendu possible grâce à l'Entente spécifique sur la culture dans la région du Bas-Saint-Laurent 2012-2015, dont les partenaires sont le ministère de la Culture et des Communications, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, l'Association touristique du Bas-Saint-Laurent, l'Association touristique de la Gaspésie, le Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent et la Conférence régionale des élus du Bas-Saint-Laurent.

Le Centre d'art de Kamouraska tient à remercier également Kamouraska Chrysler, qui soutient le démarrage du programme en 2014, ainsi que la Compagnie Normand Ltée, avec laquelle une entente de contribution 2014-2018 a été conclue pour appuyer ce projet.

Pour informations : Ève Simard

418 492-9458

info@kamouraska.org

« Carnets de Kamouraska » fait parler de lui

DANS LA SPLENDEUR DU PAYS, ainsi traité un article de Robert Laplante, directeur des cahiers de lecture

Voilà ce qu'il en dit :

« C'est d'une pure beauté. Un délice pour l'esprit, un véritable envoiement pour le regard. Les « Carnets de Kamouraska » que nous livrent Paul-Louis Martin et Anne Michaud rendent justice à la splendeur de ce magnifique pays. Le premier y rédige le commentaire, la seconde donne aquarelles et dessins. Immense érudition, connaissance intime et passion incarnée se marient ici d'une admirable manière pour témoigner du Kamouraska. Le travail d'édition est ici remarquable, il fait honneur au métier d'éditeur. « Les heures bleues » mérite reconnaissance pour avoir déjà publié plusieurs de ces carnets qui, tous autant qu'ils sont, méritent de figurer dans toute bonne bibliothèque. C'est de la belle ouvrage qui

nourrit aussi bien qu'elle exprime l'attachement au pays et l'amour de ses beautés.

C'est sous le signe de l'émerveillement que les auteurs font leur invitation : « Venez découvrir avec nous le génie d'un lieu et celui de ses habitants ». Le livre nous présente un parcours où chaque page donne à voir les signes d'un empayement qui transporte les auteurs et nous donne à profusion les bonheurs de lecture. Le paysage du Kamouraska est ainsi lu, décrypté et présenté comme une véritable réalisation de civilisation. Buriné par les forces telluriques, baigné d'une lumière somptueuse qui a donné et donne toujours une indéfinissable douceur au labeur des hommes et des femmes qui le font, ce paysage est le fruit d'un travail ingénieux, d'une connaissance profonde et d'un respect inouï de ce qui en fait l'essence nourricière ».

Et Robert Laplante continue de nous racon-

ter les « carnets » et les beautés de ce pays, ce qui nous surprend et nous renseigne et surtout le génie de ceux qui nous ont devancés et qui nous ont bâti ce Kamouraska, dont on ne peut se détacher quand on y vit ou que l'on y vient en promenade...on y revient...

« Kamouraska est le pays de la gratitude autant que de la mémoire ».

Robert Laplante termine son article en disant : « Les carnets de Kamouraska, ce n'est pas rien, ils ajoutent au bonheur de vivre en ce pays. Les douceurs de l'aquarelle et la chaleur du propos sont de véritables réconforts. À lire et à feuilleter au fil des jours pour se rappeler que le labeur obscur des colons durs à la peine a donné au temps qui passe une patine dont le lustre est ici fort bien rendu. Un lustre très doux qui aide le regard à percer la morosité des jours sombres. Un livre de lumière ».

Saint-Pascal en fête

L'année 2014 s'annonce chargée à Saint-Pascal avec un festival de musique pour souligner le 50^e anniversaire de l'inauguration de l'orgue Casavant de l'église du village. Considéré comme un joyau historique, cet orgue à 2200 tuyaux a été conçu par l'organiste **Antoine Bouchard**, qui a offert le tout premier récital en l'église de Saint-Pascal le 28 juin 1964.

Un hommage sera d'ailleurs rendu au concepteur lors d'un concert présenté le 27 avril prochain par Michel, Vincent et Jacques Boucher sur le thème : La Musique, c'est de famille. Trois autres rendez-vous musicaux sont au programme en cette année jubilaire, les dimanches 1er juin, 21 septembre et 30 novembre à 15 heures.

café - bistro - terrasse

Avec vous depuis 10 ans,
Jean-Pierre Terman
vous dit merci!

Café du Clocher

Ouverture : 8h - 22h de mai à octobre
90, av. Morel, Kamouraska, G0L 1M0 - (418) 492-7365
www.cafeduclocher.com

CONSEIL MUNICIPAL DE KAMOURASKA



RÉSUMÉ du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le lundi, 2 décembre 2013

Les membres du conseil étaient tous présents et siégeaient sous la présidence du maire, monsieur Richard Préfontaine.

Le maire remercie toutes les personnes présentes et ouvre la réunion.

Suivi de la liste des personnes endettées. Une correspondance a été transmise à un propriétaire qui a des taxes dues depuis plus d'un an. Un deuxième avis lui sera transmis en lui mentionnant qu'il aura jusqu'au 13 janvier 2014 pour prendre entente.

Mandat à un évaluateur pour une partie de terrain avec la SHQ. **Il a été résolu que** la municipalité demande à M. Pascal Arsenaault, évaluateur agréé, de procéder à une étude définissant la valeur marchande de la partie de terrain à acquérir pour le passage de la Route verte. De procéder dans les plus brefs délais afin que ledit dossier soit étudié le plus tôt possible par la SHQ.

Un rapport écrit sera transmis au MAMROT, au bureau régional de Rimouski sur la déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil année 2013-2014.

Dossiers CCU. 1) Demande déposée par Mme Josée Fournier pour M. Christian Charest, 118, av. Morel. Travaux d'aménagement d'une verrière à l'arrière de la résidence. Explications fournies. Accepté.

2) Demande déposée par M. Pierre Ouellet, 4, rue St-Louis. Travaux d'aménagement d'un spa. Accepté.

Tarif du lieu d'enfouissement technique pour l'année 2014. Il a été résolu d'accepter les tarifs tels que proposés par la Ville de Rivière-du-Loup en date du 7 nov. 2013. Coût : 84,25 \$ t/m. incluant les redevances.

Tarif du lieu de récupération pour l'année 2014. Il a été résolu d'accepter le tarif 2014 tel que proposé par les Services Sanitaires Roy en date du 15 nov. 2013. Coût : 40,00 \$ t/m.

Renouvellement d'adhésion à Ruralys pour l'année 2014 au montant de 60,00 \$.

Nouvelles normes sur les paiements de transfert

2013. **Il a été résolu que** le conseil municipal autorise la secrétaire-trésorière à inscrire aux états financiers de 2013 les affectations au poste *Montant à pourvoir dans le futur* nécessaires pour pallier ce déséquilibre, et à retraiter de la même manière l'exercice comparatif 2012. Les montants d'affectations, qui pourront être déterminés après la fermeture de l'exercice, mais avant la date du rapport de l'auditeur indépendant qui portera sur les états financiers 2013, ne pourront pas excéder les montants du déséquilibre fiscal directement engendré par l'application de la nouvelle norme.

Commandite pour le comité d'entraide. **Il a été résolu qu'un** montant de 50,00 \$ soit versé à ce comité pour le dîner des personnes seules qui se tiendra le 12 décembre.

Stabilisation de l'Aboiteau Saint-Louis/St-Denis. **Il a été résolu que** le conseil de la municipalité de Kamouraska appuie les travaux d'entretien et/ou d'aménagement prévus par la MRC de Kamouraska sur le/les cours d'eau suivants et s'acquittera de la facture qui y sera associée soit la stabilisation de l'aboiteau Saint-Louis – Saint-Denis - Réparation du dispositif n°6 de l'aboiteau Saint-Louis – Saint-Denis. La municipalité se dit en accord avec la répartition des coûts des travaux en fonction de la superficie de l'ensemble des contribuables localisés en amont des travaux.

Renouvellement du programme AccèsLogis Québec. **Il a été résolu** de demander au gouvernement du Québec de maintenir un programme de développement de logements communautaires adapté aux besoins, fonctionnel et applicable sur l'ensemble du territoire québécois; de poursuivre sans délai ce programme, de le prévoir dans son budget permettant la réalisation d'un minimum de 3 000 nouveaux logements par année. De transmettre une copie de cette résolution au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, M. Sylvain Gaudreault, ainsi qu'au président du Conseil du trésor, M. Stéphane Bédard, et au ministre des Finances, M. Nicolas Marceau.

3. **Avis de motion** visant l'adoption ultérieure d'un règlement visant l'adoption du Code d'éthique et de déontologie des élus révisé qui remplacera celui en vigueur sans modifications avec dispense de lecture du règlement.

Adopté.

1. **Il a été résolu que** la municipalité de Kamouraska accepte le rapport d'évaluation préparé par monsieur Pascal Arsenaault, évaluateur agréé, concernant l'acquisition d'une partie de terrain (184m2) par la municipalité appartenant à la Société d'Habitation du Québec, face au 80, avenue Morel visant le passage de la piste cyclable. Coût pour les honoraires professionnels : 862,31 \$.

2. AVIS DE MOTION est présenté par Hervé Voyer que à une séance ultérieure, la municipalité adoptera

Amélioration des antennes cellulaires Bell. **Il a été résolu que** la municipalité demande à Bell Mobilité Cellulaire de procéder à des améliorations aux antennes cellulaires existantes afin que les utilisateurs puissent capter les ondes pour l'efficacité des cellulaires utilisés; de trouver une solution afin d'améliorer le service offert dans la municipalité.

Séance extraordinaire pour adoption du budget 2014 et plan triennal le 16 décembre.

Approbation du rapport. **Il a été résolu que** le rapport de Stratégie d'économie d'eau potable soit accepté tel que déposé et approuvé par le MAMROT (PGAMR) selon la liste de vérification et commentaires transmise en date du 22 novembre 2013; **que** la municipalité s'engage à procéder à l'achat d'un débitmètre pour installation sur le réseau aqueduc d'ici le 1er janvier 2014.

Servitude, terrain pour piste cyclable. **Il a été résolu que** la municipalité mandate Me Claude Gagnon, notaire, afin de procéder à la préparation de contrats d'acquisition et/ou de servitude pour le passage de la piste cyclable selon les plans d'arpentage préparés par le MTQ; que le maire, Richard Préfontaine et Mychelle Lévesque, directrice générale, soient autorisés à signer les contrats et/ou servitudes entre les parties. Cette résolution annule et remplace la résolution numéro 13-04-76.

Réparation des citernes. **Il a été résolu que** la municipalité de Kamouraska autorise la dépense suivante estimée à approximativement 4 000,00 \$ visant la réparation et la mise aux normes des **citernes de la municipalité**.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Vérifier la possibilité de taxer différemment les terres agricoles et/ou les terrains vacants.

Réfection du quai Taché : Incertitude pour la fin des travaux avant les Fêtes.

Suggestion : Feuilles de couleur pour les documents remis aux membres du conseil.

Levée de la séance.

un règlement visant la stabilisation de l'Aboiteau Kamouraska/Saint-Denis ainsi que l'acte de répartition préparé par la MRC de Kamouraska.

3. AVIS DE MOTION est présenté par Hervé Voyer que à une séance ultérieure, la municipalité adoptera un règlement visant l'adoption du Code d'éthique et de déontologie des élus révisé qui remplacera celui en vigueur sans modifications avec dispense de lecture du règlement.

Fermeture de la séance extraordinaire.

Le conseil de la municipalité de Kamouraska a adopté ce même soir le budget pour l'année 2014 et il a été autorisé à faire les dépenses pour l'année et à approprier les sommes nécessaires. Tous les contribuables de Kamouraska en ont reçu un communiqué par la poste.

RÉSUMÉ du procès-verbal de la séance du conseil tenue le lundi, 13 janvier 2014.

Les membres du conseil formaient quorum et siégeaient sous la présidence du maire, monsieur Richard Préfontaine. Mychelle Lévesque agissait à titre de directrice générale et secrétaire trésorière.

Dépôt et acceptation. **Il a été résolu que** la municipalité de Kamouraska accepte les prévisions budgétaires déposées par madame Réjeanne Morin, directrice de l'OMH de Kamouraska pour l'année 2014. Coût pour la municipalité : 554,00 \$.

Rapport annuel du CCU et renouvellement des membres. **Il a été résolu que** les mandats de Rémi Dionne et de Michel Champagne soient renouvelés pour une période de deux (2) ans en remplacement de madame Sarah Ann Porter et monsieur René Delage. Ce nouveau mandat s'applique à titre de représentants de la population.

Augmentation de salaire : **Il a été résolu que** la municipalité autorise une augmentation de salaire de 3 % pour les employés municipaux à compter du 1er janvier 2014. QUE la rémunération de la directrice générale soit augmentée de 1,00 \$ l'heure et ce, à compter du 01/01/14. QUE le tarif remboursable pour les frais de kilométrage pour les employés municipaux soit augmenté à 0,50 \$/km.

Salaire des élus : Pour l'exercice financier 2014, la rémunération annuelle totale versée au maire sera de 7 200,00 \$ dont 2/3 de ce montant correspond à l'allocation de base imposable soit : 4 800,00 \$ et 1/3 correspond à l'allocation de dépenses non-imposable soit : 2 400,00 \$.

La rémunération annuelle totale versée à chacun des conseillers sera de : 2 400,00 \$ dont 2/3 de ce montant correspond à l'allocation de base imposable soit : 1 600,00 \$ et 1/3 correspond à l'allocation de dépenses non-imposable soit : 800,00 \$. Pour les années subséquentes, le montant mentionné ci-dessus sera indexé à la hausse pour chaque exercice financier selon l'indice des prix à la consommation publié par Statistique Canada.

L'indexation prévue pour l'année 2014 sera rétroactive au 1er janvier 2014. Le maire suppléant aura droit à une rémunération additionnelle lorsqu'il remplacera le maire dans l'exercice de ses fonctions. Tout remboursement de dépenses doit être appuyé de pièces justificatives adéquates. L'indemnité autorisée pour l'utilisation du véhicule automobile de l' élu est de 0,50 \$/km.

Répartition des coûts pour l'Aboiteau Kamouraska/Saint-Denis : Il a été résolu d'autoriser la secrétaire trésorière à faire la répartition des coûts pour les travaux de stabilisation de l'Aboiteau Kamouraska/Saint-Denis au montant de 24 201,44 \$ auprès des propriétaires concernés par ces travaux selon l'acte de répartition inclut au présent règlement.

Code d'éthique et de déontologie des élus. Il a été résolu de le reconduire sans modifications.

Il accorde les priorités aux valeurs suivantes : **l'intégrité**, à savoir, honnêteté, rigueur et justice.

La prudence dans la poursuite de l'intérêt public, le respect envers tous, la loyauté envers la municipalité, la recherche de l'équité et l'honneur rattaché aux fonctions de membre d'un conseil.

Ces règles ont notamment pour objectifs de prévenir : les conflits d'intérêt, le favoritisme et des avantages.

Il est interdit à tout membre d'utiliser les ressources de la municipalité ou de tout autre organisme visé à l'article 5.1, à des fins personnelles ou à des fins autres que les activités liées à l'exercice de ses fonctions.

Il est interdit à tout membre d'utiliser, de communiquer, ou de tenter d'utiliser ou de communiquer, tant pendant son mandat qu'après celui-ci, des renseignements obtenus dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et qui ne sont pas généralement à la disposition du public, pour favoriser ses intérêts personnels ou ceux de toute autre personne.

Tout élu municipal dont le mandat est en cours à la date d'entrée en vigueur du code d'éthique et de déontologie de sa municipalité devra, dans les 30 jours, prêter le serment d'office.

Tout élu municipal doit participer à une formation sur l'éthique et la déontologie dans les six mois du début de son mandat. Les élus actuellement en poste devront participer à une telle formation avant le 1^{er} juin 2014.

Le défaut de participer à cette formation constitue un facteur aggravant dans le cadre d'une enquête de la Commission municipale du Québec. La municipalité devra réviser son code avant le 1er mars qui suit toute élection générale.

Ce nouveau code sera adopté sans modifications, le 13 janvier 2014.

Nomination aux différents dossiers municipaux

O.H.M. : Gilles A. Michaud, Dany Bossé et Richard Préfontaine

Développement de Kamouraska : Michel Lavoie et Hervé Voyer

Musée de Kamouraska : Richard Préfontaine

Patrimoine Maritime de Kamouraska : Richard Préfontaine

Comité de gestion de l'Ancien Palais de justice de Kamouraska (Centre d'art) : Richard Préfontaine

Responsable de la voirie municipale/Travaux Publics : Gilles A. Michaud.

Représentants comité Service Incendie Ville Saint-Pascal : Richard Préfontaine et Dany Bossé

Bibliothèque municipale : Richard Préfontaine

Aménagement et urbanisme (CCU) : Anik Corminboeuf et Pascal Morneau.

Comité famille (Politique familiale) : Anik Corminboeuf

Dossier mise aux normes de l'eau potable : Richard Préfontaine et Pascal Morneau.

Il a été résolu que la municipalité renouvelle pour l'année financière 2014 son adhésion au Service de transport adapté et collectif : TransApte de La Pocatière. Coûts : 1 967,00 \$.

Il a été résolu que la municipalité autorise et mandate la MRC de Kamouraska à procéder à une nouvelle équilibrage et à la normalisation du rôle d'évaluation pour les années 2015-2016-2017 afin de redresser les valeurs au rôle et favoriser le maintien de l'équité fiscale; cette résolution annule et remplace la résolution # 13-11-248 adoptée le 11 novembre 2013.

Nouvelles normes de paiements de transfert : Il a été résolu de ne pas tenir compte de la modification proposée par le MAMROT visant la nouvelle norme de présentation des paiements de transfert du gouvernement aux municipalités. QUE cette résolution annule la résolution d'appariement fiscal adoptée en décembre 2013 (#13-12-266).

Informations du maire : 1) Pascal Morneau, adjoint du maire, au dossier de mise aux normes de l'eau potable. 2) Suivi de Bell Mobilité concernant l'utilisation du cellulaire dans la municipalité. 3) Suivi : priorités des dossiers municipaux. 4) Réaménagement de la salle du conseil en bureau.

Il a été résolu que 1) la municipalité appuie financièrement la demande du Collège de Sainte-Anne-de-La-Pocatière concernant la remise des prix scolaires. Montant versé : 100,00 \$; que la conseillère municipale, Anik Corminboeuf, soit autorisée à représenter la municipalité à cette remise de prix qui se tiendra le 5 juin 2014 à 19h00 à la chapelle du Collège.

2) La municipalité appuie financièrement l'offre de partenariat offerte par les Services Kam-Aide Inc. à participer à son programme de visibilité pour un montant de 50,00 \$.

3) Elle renouvelle sa carte de membre honoraire pour l'année 2014 auprès de l'Association des personnes handicapées du Kamouraska-Est Inc. Coût : 40,00 \$.

4) Elle autorise la directrice générale à affecter le surplus cumulé aqueduc-égouts pour les dépenses suivantes qui ont été payées à même le Fonds général en 2013 : total à affecter 18 173,71 \$

Période de questions : Entretien hivernal (Rang des Côtes, avenue Chassé et Leblanc) : vérifier auprès des entrepreneurs.

Stationnement interdit (Route de Kamouraska).

Entretien des trottoirs (sondage en cours).

Levée de la séance

NOUVELLES DE VOTRE CAISSE POPULAIRE



Où s'en vont nos caisses en 2014

On entend à l'occasion des commentaires tels que : les caisses Desjardins ne sont plus ce qu'elles étaient!

Elles agissent comme les banques...Alphonse doit se retourner dans sa tombe...Ces commentaires ne datent pas d'hier mais qu'en est-il réellement?

Les administrateurs des caisses, élus démocratiquement, ont le devoir de questionner les différentes pratiques et mécanismes de leur coopérative afin d'en assurer la viabilité et la pérennité. Il est tout à fait légitime de remettre en question certaines pratiques alors que les habitudes de consommation de nos membres évoluent très rapidement. Bien que la mission première de la caisse est de répondre aux besoins collectifs de ses membres, c'est sa viabi-

lité qui lui permet de le faire.

Desjardins participe à la vitalité des communautés, toutefois, ce sont les communautés qui doivent préserver sa pérennité en investissant temps et effort, en mettant leurs ressources financières à contribution et en incitant leurs concitoyens à en faire autant. Utiliser les services de notre caisse, c'est le seul moyen de conserver nos acquis dans nos communautés. Soyons fiers d'exprimer notre accord à moderniser Desjardins. Alphonse Desjardins serait heureux de constater que nous sommes, en 2014, le 1er groupe financier coopératif du Québec et du Canada et la 4e institution la plus sûre en Amérique du Nord. Nous sommes plus accessibles que jamais (pratiquement 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24) avec les guichets,

Accès D, Internet, le service téléphone mobile etc...Les caisses retournent approximativement 1 million par jour à leurs membres et à la collectivité. Nous sommes également le plus important employeur privé du Québec avec plus de 42 000 employés. Alphonse Desjardins soulignerait le chemin parcouru et témoignerait sa fierté envers ceux et celles qui ont osé prendre des décisions et qui ont fait du mouvement Desjardins ce qu'il est aujourd'hui. Soyons fiers d'être Desjardins!

(Tiré d'un blogue de Normand Desautels, premier vice-président exécutif Direction du Mouvement Desjardins et D.G. de la Fédération)

Trop jeune pour cotiser à un REER?

Vous avez 25 ans et la retraite vous semble lointaine? C'est vrai. Mais le REER vous offre un avantage immédiat : un possible remboursement d'impôt.

En effet, toute cotisation au REER est aussitôt déductible de votre revenu imposable. C'est donc moins d'argent en impôt et plus dans vos poches. Dettes d'études, prêt auto, solde de votre carte de crédit...vous ne manquerez pas d'idées pour l'utiliser.

Le secret pour accumuler un capital sans trop de « douleur », investissez par versements. C'est simple et efficace. Vous fixez vous-même

le montant qui sera prélevé directement sur votre compte pour être investi dans le produit que vous avez sélectionné. Pas de souci, pas d'oubli, tout se fait automatiquement. En tout temps, vous pouvez modifier le montant ou la fréquence. Un coup de fil à votre caisse suffit! En plus d'accumuler un capital pour votre retraite, le REER peut vous aider dans l'acquisition d'une nouvelle propriété. Le régime d'accession à la propriété vous permet d'utiliser votre capital comme mise de fonds. Vous pouvez également vous servir des sommes accumulées en REER pour financer un retour

aux études. Intéressant n'est-ce-pas!

Vous avez jusqu'au 3 mars 2014 pour cotiser à votre REER (déductible de votre impôt 2013).

N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec un conseiller de la caisse du Centre de Kamouraska. Nos experts pourront vous démontrer tous les avantages dont vous pouvez bénéficier.

Votre caisse du Centre de Kamouraska, complice de votre avenir!

Etc...

Réflexion de fin d'année 2013...

En marchant sur le chemin de la grève pendant le temps des Fêtes, j'ai pris le temps de réfléchir à la chance que nous avons de vivre dans un pays où la guerre n'existe pas...

Quand on a cette chance de vivre dans un tel pays où il ya un petit village qui possède encore une église desservie, une école où une trentaine d'élèves semblent heureux, un bureau de poste, une caisse avec guichet automatique, une bibliothèque très bien organisée, un centre d'art, un musée, une boulangerie, une chocolaterie, deux poissonneries, une savonnerie, une joaillerie, un dépanneur de spécialités diverses, un gara-

ge avec poste d'essence, une petite usine de transformation, des restaurants, des hôtels, motels et gîtes, un centre de santé, des artistes et artisans qui ouvrent leur atelier... des quais pour marcher sur le fleuve, des points de vue superbes où que l'on regarde... de belles terres agricoles qui nous entourent, de nombreux comités qui fonctionnent bien, que peut-on désirer de plus ?

Oui, c'est vrai, l'hiver, c'est tranquille, de nombreux commerces sont fermés... On se repose, on refait le plein mais, l'été c'est l'effervescence, ce sont les nombreux visiteurs et villégiateurs qui arrivent de partout et qui veulent eux aussi profiter de tout ce qu'offre

ce très beau petit village.

Quand on parle de Kamouraska, on l'appelle le doux pays. En regardant dans le dictionnaire, le mot doux veut dire beaucoup de choses : qui flatte les sens par une impression délicate, qui procure un sentiment de bien-être, qui ne présente aucun caractère excessif.

Oui, Kamouraska, c'est ça, le village où l'on ressent un fort sentiment de bien-être!

Chanceux sommes-nous!

Magdeleine

Consommation responsable : quelques trucs

Plus de 7 milliards d'hommes et de femmes vivent sur Terre aujourd'hui : 7 milliards de personnes à nourrir, loger, instruire, déplacer, soigner, divertir.

Si tout le monde adoptait le mode de vie actuel des pays industrialisés du Nord, il faudrait au moins trois planètes supplémentaires pour subvenir aux besoins en matières premières, en énergie, en eau et pour disposer des déchets.

Sans compromettre notre qualité de vie, il importe de diminuer les ressources que nous utilisons au quotidien. Consommer de façon responsable fait partie de ce qu'il faut faire pour y parvenir. Voici donc quelques trucs pour vous guider :

- Restreindre la consommation : il n'est pas toujours nécessaire d'acheter. Pour les objets dont l'utilisation est occasionnelle, plusieurs options sont possibles :
- Emprunter
- Louer
- Pratiquer la consommation collaborative ou l'achat collectif
- Échanger

- Acheter des produits usagés
- Lors d'un achat, portez attention aux caractéristiques du produit ou du service pour choisir l'option la plus responsable :
- Local : en fonction du produit, la notion de local peut varier, mais l'important est de favoriser ce qui est fait le plus près de chez-soi. Cela permet entre autres d'encourager l'économie locale et de diminuer les impacts liés au transport.
- Coopératives et entreprises d'économie sociale : les produits et services de ces types d'entreprises répondent à un besoin de la communauté; de plus, elles participent à créer et à maintenir des emplois de qualité et durables favorisant ainsi la répartition équitable de la richesse.
- Durabilité : vérifiez la qualité du produit, la garantie, la facilité de réparation. Souvent payer plus cher pour s'assurer de la durée de vie est rentable. Évitez les gadgets, souvent attrayants mais qui finissent presque tout le temps à la poubelle rapidement.
- Certifications et déclarations : il existe une multitude de certifications environnementales et sociales, mais il existe aus-

si une foule de déclarations hurluberlues de compagnies pour nous faire penser que leur produit est « vert ». Il revient au consommateur de bien s'informer sur la valeur et la fiabilité de ces déclarations. L'idéal est de s'informer sur la catégorie de produits convoités avant d'aller magasiner. Pour vous aider dans vos recherches, la Maison du développement durable offre une liste de références par catégorie de produits et services sur son site Internet <http://lamdd.org/services/ressources-dd/consommation>

- Après l'achat, entretenez votre produit et utilisez-le selon les recommandations du fabricant, cela augmentera sa durée de vie et permettra bien souvent de réduire la quantité d'énergie nécessaire à son fonctionnement.

Anne-Marie Beaudoin

Conseillère en gestion environnementale-ERE



ACTIVITÉS

Service de garde scolaire à Kamouraska

Le service de garde de notre école, assuré par la commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup depuis septembre 2013, compte une dizaine de jeunes inscrits à plein temps.

Notre commission scolaire est prête à offrir un service de garde éducatif, accessible et subventionné (place à 7\$ par jour/ par enfant) à la condition d'avoir un minimum d'élèves inscrits. Présentement, le service de garde est offert le midi et les fins de journée. Pour le même tarif (7\$/jour), vous pourriez bénéficier aussi du service de garde le matin. Cependant, il doit y avoir un minimum d'enfants inscrits le matin. Lors du sondage, assurez-vous de bien indiquer vos besoins.

Une fois de plus, parents de l'école Saint-Louis, l'avenir de votre service de garde est entre vos mains. Dans un petit milieu comme le nôtre, chaque inscription peut faire la différence entre l'ouverture ou non de ce service de garde! Si vous avez besoin de ce service, ou si vous connaissez un parent qui aurait besoin du service de garde scolaire, informez-vous auprès de la direction de votre école. **Votre Comité famille**

La Fête de l'hiver à Kamouraska

Votre Comité famille vous invite à venir célébrer l'hiver lors de la Fête de l'hiver!

Une occasion pour se rencontrer, s'amuser, se divertir, jouer tous ensemble et prendre du bon temps. Le 23 février prochain, attendez-vous à une foule d'activités familiales extérieures. Jeux, collation et surtout, un feu hivernal!

Nous vous donnons donc un rendez-vous au 111, avenue Morel, à la patinoire, dès 13h30. Les bénévoles du comité famille sont enchantés de prévoir des activités à saveur communautaire! C'est un rendez-vous à ne pas manquer. Pour davantage de renseignements, communiquez avec votre agent de développement au 418 308-0695 ou par courriel : kamouraska.develop@videotron.ca. **Votre Comité famille**

Assemblée générale annuelle de développement de Kamouraska

Le développement de votre communauté vous tient à cœur et vous voulez vous impliquer?

L'Assemblée générale annuelle de Développement de Kamouraska est le moment idéal pour cela. Nous vous invitons donc le dimanche, **2 mars 2014 à 10h30** à assister à son **Assemblée générale annuelle**. La rencontre aura lieu à la salle communautaire, au 67 avenue Morel. Venez en grand nombre, nous voulons écouter vos idées!

Pour davantage de renseignements, contactez votre agent de développement au 418 308-0695 ou par courriel : kamouraska.develop@videotron.ca. **Benoit Randall**, votre agent de développement

MALLETTE
SENCR
Société de comptables professionnels agréés

Gilles Lebel, CPA, CA
Carolyn Thériault, CPA, CA
Valérie Mailloux, CPA, CGA

470, avenue Chapleau
Saint-Pascal (Québec)
G0L 3Y0

tél. : 418 492-3515
téléc. : 418 492-9640

www.mallette.ca



IGA Saint-Pascal

400, Chapleau
Saint-Pascal (QC)
G0L 3Y0

tél. : (418) 492-2902
téléc. : (418) 492-7566

André Tanguay
Propriétaire

courriel : iga08595andre.tanguay@sobeys.com



Kamouraska invite ses citoyens à relever le *Défi Santé!*



La campagne est de retour pour une 10^e année

Kamouraska convie ses citoyens à relever le *Défi Santé 5/30 Équilibre*, la plus vaste campagne de promotion des saines habitudes de vie au Québec. Il est possible de s'inscrire jusqu'au 1^{er} mars à DefiSante.ca. Et ce n'est pas rien : le *Défi Santé* fête cette année ses 10 ans!

Le *Défi Santé*, c'est quoi ?

Le *Défi Santé*, c'est 6 semaines de motivation pour améliorer ses habitudes de vie! Concrètement, en s'inscrivant, les participants visent l'atteinte de 3 objectifs du 1^{er} mars au 11 avril.

L'objectif 5 : manger au moins 5 portions de fruits et légumes par jour

L'objectif 30 : bouger au moins 30 minutes par jour

L'objectif Équilibre : dormir mieux pour avoir un meilleur équilibre de vie

Les participants peuvent relever le *Défi Santé* en solo, en famille ou en équipe. La porte-parole de la campagne, la dyna-

mique comédienne et animatrice Mélanie Maynard, relèvera le *Défi Santé* avec sa famille pour une 3^e année : « Le *Défi Santé*, c'est une belle aventure à vivre en famille! On apprend à intégrer des gestes santé dans notre routine, et tout le monde peut y participer. Je vous le jure : l'essayer, c'est l'adopter! »

Une invitation lancée à tous les Kamouraskois

En participant au volet Municipalités et familles du *Défi Santé*, Kamouraska souhaite mobiliser les jeunes et les familles de son territoire afin qu'ils adoptent un mode de vie physiquement actif et une saine alimentation. Elle s'est également engagée à soutenir ces jeunes et ces familles qui relèvent le *Défi Santé 5/30 Équilibre* et à faire connaître et à rendre plus accessibles ses infrastructures, équipements et services de sports et de loisirs.

Du soutien gratuit pour mieux réussir son *Défi Santé*

Pour ses 10 ans, le *Défi Santé* propose le nouveau **Programme 6 semaines** : des menus hebdomadaires mettant en vedette les fruits et les légumes, un program-

me de marche et des mini-défis pour dormir mieux... Bref, tout ce qu'il faut pour motiver les participants à atteindre leurs objectifs!

Ces derniers bénéficieront aussi en exclusivité de nombreux outils de soutien, dont des courriels de motivation et le Passeport IGA, qui propose cette année 10 recettes santé signées Ricardo. De plus, les participants auront accès en tout temps à une foule d'outils et à de l'information sur le site Internet DefiSante.ca et sur la page Facebook www.facebook.com/defisante de la campagne. Ils courent aussi la chance de gagner l'un des nombreux prix offerts, dont 5 000 \$ d'épicerie, cadeau d'IGA!

Du nouveau pour les familles

Cette année, le **Parcours maison santé** guidera les parents pendant les 6 semaines de la campagne. En répondant au **Quiz maison santé**, ces derniers pourront découvrir des stratégies simples à mettre en place à la maison pour aider leurs enfants à manger mieux et à bouger plus! Ils recevront également des courriels de motivation hebdomadaires, qui leur apporteront encore plus de trucs.

De plus, les parents augmentent leurs chances de gagner un prix, dont le prix pour les familles, soit 5 000 \$ en produits financiers personnalisés, gracieusement offerts par Desjardins.

Le *Défi Santé 5/30 Équilibre* aura lieu du 1^{er} mars au 11 avril 2014.

Pour tout savoir et pour vous inscrire, visitez DefiSante.ca

Source : www.defisante.ca

Renseignements : **Benoit Randall**, agent de développement de Kamouraska
418 308-0695
kamouraska.develop@videotron.ca

ACTIVITÉS

Un concert à Kamouraska

Quoi de mieux, en été, que d'écouter une chorale venue du vieux continent, chanter sur le quai Miller?

C'est ce que nous propose Romain Verbeeren, chef de chœur des Petits Chanteurs du Collège Saint-Pierre, une chorale de bon calibre de Bruxelles en Belgique composée d'une quarantaine de garçons (soprani, alti, ténors et basses). Ce spectacle est prévu pour la mi-juillet.

Toutefois, la tenue de ce concert en plein air dépend de vous... Effectivement, nous avons pour mandat de trouver des **maisons d'hébergement** pour les choristes. Comme ils sont un nombre assez important, nous faisons appel à votre grande générosité. Vous êtes intéressés à héberger un artiste, alors communiquez vos coordonnées à Benoit Randall au 418 308-0695 ou kamouraska.develop@videotron.ca

Pour davantage de renseignements sur la chorale : www.lespetitschanteurs.be

Benoit Randall, votre agent de développement



La Fête nationale

À Kamouraska, la Fête nationale n'est pas une fête ordinaire.

Nous proposons à tous les Kamouraskois de venir célébrer leur Fête nationale, de se retrouver tous ensemble réunis dans un même endroit, c'est aussi l'occasion d'accueillir la saison estivale, de lancer la saison touristique et qui plus est, pour certains, d'ouvrir pavillon et de remettre tout en beauté! Nous avons l'habitude de célébrer le 24 juin en grand. Cette année ne fera pas relâche! Les activités commencent à prendre vie dans nos esprits et sur papier. Si vous avez des suggestions, il n'est pas trop tard pour en glisser un mot!

Par ailleurs, l'organisation d'un événement de cette ampleur nécessite la collaboration d'un grand nombre de gens. Pour cette raison, nous vous invitons à participer à l'organisation de cette fête ou à nous donner un coup de main lors de la Fête nationale. Finalement, si vous jouez d'un instrument de musique ou avez un talent que vous voudriez partager avec nous, faites-nous le savoir!

Votre comité de la Fête nationale

Renseignements : kamouraska.develop@videotron.ca ou 418 308-0695

Benoit Randall, votre agent de développement




François Lapointe
Député
Comté de Montmagny-L'Islet
Kamouraska-Rivière-du-Loup



Centre commercial Rivière-du-Loup
298, boulevard Armand-Thériault
3^{ème} étage, bureau 3F
Rivière-du-Loup (QC) G5R 4C2
418-868-1280
Francois.Lapointe@parl.gc.ca




Norbert Morin
Député Côte-du-Sud
418 492-7730
1 866 774-1893
nmorin-cds@assnat.qc.ca

Les Comités de Kamouraska

Kamouraska, le beau village, que nous avons la chance d'habiter, mon mari et moi, comme résidents permanents depuis maintenant 9 ans, après 8 ans comme résidents d'été.

Lorsque je donne le nom du lieu de mon domicile dans un magasin, à une connaissance, etc. c'est automatiquement « Wouah... Kamouraska! » Il y a une magie dans ce nom!

Qu'avons nous fait pour choisir ce coin? Nous sommes venus par hasard, nous avons vu... et nous sommes restés.

Puis nous avons pensé « OK, nous avons adopté Kamouraska, mais les gens de Kamouraska nous ont-ils adoptés? » Cela nous semblait important. Nous ne venions pas nous cacher, ni nous isoler, nous souhaitions vivre dans ce beau coin et partager la vie de village. Nous ne voulions surtout pas déranger, ni imposer quoi que ce soit. En fait, le mot est lâché : nous voulions nous intégrer!

Avons-nous réussi? Je ne sais pas. Ce que je sais, c'est que grâce à mon implication dans

certains comités, j'ai approché les gens et si j'ai pu aider un peu, j'en ai retiré beaucoup. Je comprends mieux la diversité des gens de ce village et la vision personnelle du Kamouraska de chacun. Comme toute société, cette communauté est d'une grande diversité : des agriculteurs, des commerçants, des gens actifs dans la région, des retraités, des villageurs et tous d'origines différentes. Il y a les familles de souche, les citadins des grandes villes comme Montréal, Québec, Ottawa, Toronto... dont les parents ont découvert le doux pays, depuis longtemps, puis il y a les « importés » plus récents qui viennent de tout près ou de très loin. Cela fait la richesse de Kamouraska et, quoi qu'on en dise, il y a une harmonie entre tous autour de leur amour pour Kamouraska. Les nombreux touristes ne s'y trompent pas, à Kamouraska, outre la beauté de son paysage et de ses maisons, qui en font un des plus beaux villages du Québec, il y a une âme!

Le prétexte de départ de ce texte était de sensibiliser les gens à participer à des comités. J'ai dévié... Mais pas tant que ça. C'est bien grâce

à ma participation au CCU et à la Corporation du Patrimoine maritime, que j'ai appris beaucoup du fonctionnement de la municipalité, que j'ai admiré la sagesse des anciens, que j'ai apprécié l'enthousiasme des jeunes. Que j'ai vu tant de personnes s'engager pour toutes ces activités-bénéfiques qui ont déjà permis, entre autres, la réfection du Quai Miller et celle de 1/3 du Quai Taché. Ces comités ont besoin de tout le monde peu importe les compétences, une présence seule est déjà un encouragement et une implication. Les Comités, c'est beau et stimulant à voir de l'intérieur!

J'ai appris. Maintenant je sais que dans le rang du Cap ce sont surtout les Dionne, pour beaucoup d'Anctil c'est plutôt l'avenue Morel. Les Bossé, les Michaud, les Pelletier... sont nombreux dans le village mais attention... il me faudra encore beaucoup de temps pour démêler ceux qui sont parents et ceux qui ne le sont pas. Les Anglais, c'est dans mon coin vers l'Ouest. Peu importe, ils sont tous intéressants et chaleureux.

Huguette Carretier

Activités au Centre-Femmes La Passerelle du Kamouraska

L'équipe du Centre-Femmes La Passerelle est heureuse de vous annoncer les prochaines activités.

Un après-midi de **bricolage** aura lieu au Centre-Femmes, jeudi le 6 février à 13h30. Inscrivez-vous avant le 4 février au 418 492-1449, places limitées. Pour vous mesdames un **dîner de la Saint-Valentin**, jeudi le 13 février dès 11h30. Nous vous demandons d'apporter votre lunch. Nous fournirons ensuite le dessert, soit une fondue au chocolat! Inscrivez-vous avant le 11 février au 418 492-1449, places limitées. Une conférence sur « **L'alcool et les femmes** » par Stéphane Picard de l'organisme La Montée. Elle sera présentée lors d'une chronique Toast et Café, jeudi le 27 février à 9h00. Inscrivez-vous, places limitées. « **Quels sont vos droits quand vous recevez des services du réseau de la santé et des services sociaux?** » Vous obtiendrez des réponses à vos questions lors d'une conférence qui sera donnée par le Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes du Bas-St-Laurent, mardi le 18 mars à 13h30. Inscrivez-vous au 418 492-1449. Une **Chronique Toast et Café** ayant pour sujet « *La dépendance affective* » aura lieu jeudi le 27 mars à 9h00. Cette activité se déroulera au Centre-Femmes au 710, rue Taché à St-Pascal. Inscrivez-vous au 418 492-1449, places limitées. **Lise Lemay**, intervenante



Café-Bistro

OUVERTURE à PÂQUES
et pleins de nouveautés pour 2014 !!!

76, avenue Morel, G0L 1M0 | (418) 308-0739
suivez nous sur: www.facebook.com/CoteEstaKamouraska
cote_est@hotmail.fr | www.cote-est-a-kamouraska.com



Le fil bleu
BOUTIQUE DE MÉTIERS D'ART

Plus de 40 artisans du Bas-St-Laurent

76, avenue Morel, G0L 1M0 | (418) 308-0739
info@lefilbleu.ca • www.lefilbleu.ca

ACTIVITÉS

Invitation au 25^e anniversaire de fondation et Journée de la Femme.

L'Association Marie Reine, cercle 104 vous invite à cette double fête ayant pour thème :

« Une halte pour fêter... Un élan pour continuer... » Cette rencontre aura lieu le samedi 8 mars 2014 au Centre communautaire Robert-Côté au 470, rue Notre-Dame, Saint-Pascal.

11h : Accueil : mot de bienvenue et hommage à nos présidentes.

12h : Dîner-buffet, Femme de l'année, conférence par Mme Irène Belleau intitulée :

« Les Filles du Roy », activité récréative, prix de présence.

Billets en vente à la Pharmacie de Saint-Pascal (418) 492-1234 ou chez Alice C. (418) 492-3618

Réservation avant le 1^{er} mars

Bienvenue à toutes les dames à cette belle fête !

Les membres de l'Association Marie Reine par Lucille Arseneau (418) 492-6123

La maison de la famille du Kamouraska

Programmation de février 2014

Les p'tites frimousses

Nous offrons une série d'ateliers pour les parents accompagnés de leur bébé âgé de 0 à 1 an. Les ateliers « Les p'tites frimousses » comptent 6 rencontres qui s'échelonnent sur 6 semaines. Il s'agit d'une occasion à saisir pour en connaître davantage sur le développement de la motricité globale, la motricité fine, le développement sensoriel/perceptif de votre enfant et de l'importance du jeu dans la vie de votre petit trésor. Les ateliers se dérouleront les jeudis, 6, 13, 20, 27 février et 6, 13 mars de 9h15 à 11h15. Le tout aura lieu à nos locaux. L'inscription est obligatoire. Faites vite, les places sont limitées à 8.

Valentin, le coquin!

Avant-midi d'activités parents-enfants (2 à 8 ans) à l'occasion de la Saint-Valentin. Brico-

lages, chansons, jeux, histoires sont prévus à l'horaire. Saint-Bruno, samedi le 8 février de 9h30 à 11h, au local intergénérationnel. (Parc municipal).

Prévenir et guérir les petits bobos

Cet atelier vous apprendra des trucs simples pour prévenir et traiter les problèmes de santé bénins (gastro, infections, rhume, etc.) Venez poser vos questions à Chantale Bernier, infirmière, qui se fera un plaisir d'échanger avec vous. La Pocatière, mardi le 11 février de 19h30 à 21h00, salle Guimond à la Cathédrale.

Moi à l'œuvre

En partenariat avec le Centre d'Art de Kamouraska, nous vous offrons une série de 4 ateliers au cours desquels les enfants (1 à 5 ans) accompagnés de leurs parents partiront à la découverte de différentes disciplines

artistiques par le biais de rencontres avec des artistes. Thème de la deuxième rencontre : « Moi j'explore... la photographie numérique ». Saint-Pascal, mardi le 25 février à 9h30, à nos locaux. Toutes les activités sont gratuites. L'inscription est obligatoire auprès de Marie-Pier Dumais, TES (492-5993 poste 103).

N.B. La Joujouthèque est un service gratuit de prêt de jouets et de livres pour les enfants de 5 ans et moins.

La location d'équipement pour enfant : ce service saura vous dépanner dans vos besoins d'équipement pour enfant tels sièges d'auto de toutes grandeurs, lits, parcs pliants, chaises hautes, poussettes, bancs d'appoint, coussins d'allaitement.

Réjeanne Morin, secrétaire

AGENDA

FÉVRIER

DATE/HEURE	RÉUNION-ATELIER-RENCONTRE	ENDROIT	CONTACT
Comités			
3 fév. 20h00	Séance du conseil	Salle du conseil	418 492-6523
12 fév. 13h30	Réunion Fermières	Local des 50ans et +	418 492-7361
Activités			
7 fév. 20h00	Soirée de danses	Centre communautaire	418 498-5410
13 fév. à 13h30	Rencontre proches aidants	St-Pascal, 360, rue Taché	418 856-7000
4-11-18-25 fév. à 13h30	Vie-active	Local des 50 ans et +	418 492-5473
18 fév. à 12h00	Dîner pour tous	Local des 50 ans et +	418 498-5410
Événements			
23 fév. 13h30	« Fête de l'hiver » Comité famille	Aux Loisirs 111, Morel	418 308-0695

MARS 2014

DATE/HEURE	RÉUNION-ATELIER-RENCONTRE	ENDROIT	CONTACT
Comités			
2 mars 10h30	Assemblée générale Comité développement	Centre communautaire	418 308-0695
3 mars. 20h00	Séance du conseil	Salle du conseil	418 492-6523
12 mars 13h30	Réunion Fermières	Local des 50 ans et +	418 492-7361
Activités			
7 mars 20h00	Soirée de danses	Centre communautaire	418 498-5410
13 mars 13h00	Rencontre proches aidants	St-Pascal, 360, rue Taché	418 856-7000
4-11-18-25 à 13h30	Vie-active	Local des 50 ans et +	418 492-5473
18 mars à 12h00	Dîner pour tous	Local des 50 ans et +	418 498-5410

• Bibliothèque ouverte le mardi de 2h00 à 3h00, le jeudi de 19h00 à 20h00 et le dimanche de 10h00 à 11h00.

À ne pas oublier

Si vous désirez faire connaître vos activités, rencontres et événements pour les mois de février et mars, prière de me les faire parvenir par courriel avant le 15 mars prochain. Merci.

Magdeleine magmibo@videotron.ca

SADC
DU KAMOURASKA INC.

*Votre entreprise sur Internet,
C'EST VITAL !*

Apprenez à faire votre site Web en quelques heures

- » Formation et suivi personnalisé **GRATUIT**
- » Prochaines formations **Site Web*** : 23 janvier ou 6,13, 20 février

Ou participez à l'activité *Créer votre site en 1 jour*
* **30 janvier ou 27 février***
*un portable est requis pour cette formation

votresite.ca

Pour information et inscription :
Catherine Marier, chargée de projet Branchons les PME du Kamouraska
C. : cmarier@sadckamouraska.com T. : 418.856.3482, poste 107
ou visitez www.branchonspmekam.sur.votresite.ca

Canada Développement économique Canada appuie financièrement la SADC

Municipalité de Kamouraska

www.kamouraska.ca

Municipalité de Kamouraska **Visitez-nous...
Sur le web!**

J'aime!

**CENTRE SANTÉ
LA GRAND VOILE**

*Beau temps, mauvais temps,
une évasion régénératrice.
Des soins personnalisés
de qualité; massothérapie, bains
et enveloppements, soin des pieds.*

un bien-être assuré

Solarium, terrasses et salon de repos

OUVERT À L'ANNÉE

168, avenue Morel | Tél. : 418-492-2539 | www.lagrandvoile.ca

**KAMOURASKA
CHRYSLER**

• Pour le choix • Pour le prix
Et surtout pour le service

*Merci d'être avec nous,
on croit au Kamouraska.*

Heures d'ouverture:
du lundi au vendredi de 8h00 à minuit
(département service et pièces)
de 8h00 à 21h00 (département des ventes)

kamouraskachrysler.com



Quai des Bulles

SAVONNERIE ARTISANALE



Gamme complète de produits écologiques pour les soins du corps, fabriqués artisanalement.

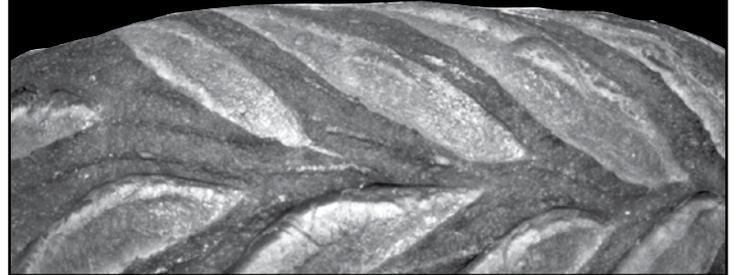
Atelier, boutique & siège social
66, avenue Morel, Kamouraska

Ouvert à l'année | 418 492-9673 | www.quaidesbulles.ca



20 ans 1994-2014

Boulangerie Niemand



CHOCOLATERIE

★ La Fée ★ Gourmande



KAMOURASKA



Chocolaterie

Chocolats fins
Caramels et tartinades
Confiseries et nougats
Desserts
Glaces et sorbets
Cafés, thés, chocolat chaud

La Fée Gourmande

167, avenue Morel, Kamouraska
418 492-3030
www.lafeegourmande.ca



Hébergement

1 suite d'hébergement avec douche vapeur (hammam)
1 chambre avec accès au solarium côté jardin
Accès aux terrasses avant et arrière
Accès à Internet sans fil



POISSONNERIE • BISTRO • FUMOIR ARTISANAL

57, avenue Morel, Kamouraska (Québec) G0L 1M0
Téléphone: (418) 492-7988 Fax: (418) 492-9225

Livraison partout au Québec

POISSONNERIELAUZIER.COM